

## **VIII.      LA CULTURE**

VIII.	LA CULTURE .....	1
VIII.i.	<i>Les acteurs</i> .....	2
	L'État.....	2
	Les collectivités locales .....	2
	Les associations et les entreprises .....	2
VIII.ii.	<i>La culture, un secteur d'activité à part entière</i> .....	3
VIII.iii.	<i>Mémoire et patrimoine</i> .....	3
	Conservation, restauration, archéologie.....	4
	Nouveaux objets .....	4
	Nouveaux supports .....	4
	Le goût de l'histoire .....	5
VIII.iv.	<i>Les arts plastiques et l'architecture</i> .....	5
VIII.v.	<i>La danse</i> .....	7
VIII.vi.	<i>La musique</i> .....	7
VIII.vii.	<i>Le cinéma</i> .....	7
VIII.viii.	<i>Le théâtre</i> .....	8
VIII.ix.	<i>Livre et Ecrit</i> .....	9
	Les Lettres françaises : tradition et modernité .....	9
	Trente ans de Prix Goncourt .....	10
VIII.x.	<i>Publics et pratiques</i> .....	10
	L'accès à la culture .....	11
	Les lieux de la culture.....	11
VIII.xi.	<i>Les fêtes de la culture</i> .....	12
VIII.xii.	<i>L'ouverture sur le monde</i> .....	12
	Accéder à toutes les cultures.....	13
	Des affinités électives .....	13
VIII.xiii.	<i>Diversité culturelle</i> .....	14

L'image de la France est indissociable de sa culture : les touristes étrangers le savent, qui se rendent en grand nombre au Louvre ou au Centre Georges Pompidou et assistent aux représentations de l'Opéra Bastille ou de la Comédie-Française. Cette effervescence artistique est parfois mise à l'actif d'une tradition française originale de politique culturelle, dans laquelle l'État intervient de façon constante, ce qui soulève des polémiques de manière récurrente.

Cette intervention s'est affirmée très tôt. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, l'usage du français dans la rédaction des jugements et des actes notariés fut ainsi imposé par l'ordonnance royale de Villers-Cotterêts (1539) et l'évolution de la langue surveillée par l'Académie française, créée en 1635. Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'État s'affirme comme le protecteur des Arts, en particulier sous le règne de Louis XIV et, à ce titre, encourage, pensionne, fait travailler les artistes et les écrivains : la construction du château de Versailles et la création de la Comédie-Française (1680) témoignent de l'ambition du monarque mécène. En transformant le palais du Louvre en musée en 1793, l'État ne se fait plus seulement mécène, mais également conservateur et contribue à l'invention du " patrimoine national ". L'action de Mérimée, dès 1834, à la tête de la nouvelle administration des Monuments historiques, ou celle de l'architecte restaurateur Viollet-le-Duc s'inscrivent dans cette perspective.

Les régimes républicains affichent ensuite une volonté démocratique de diffuser la culture dans l'ensemble du corps social, souvent dans une perspective éducative et émancipatrice.

C'est cependant seulement au XX<sup>e</sup> siècle que sera nettement formulé, outre l'encouragement prodigué aux artistes et la conservation du patrimoine, l'objectif de diffusion de la culture. L'action pionnière du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Jean Zay, sous le Front populaire, trouve ainsi son prolongement, à la Libération, dans une politique visant à rendre accessible au plus grand nombre les trésors de la culture autrefois réservés à un public restreint. En témoigne le soutien apporté par l'État à l'action de Jean Vilar, directeur du Théâtre national populaire (TNP). Sous la Ve République, André Malraux est nommé en 1959 ministre chargé des Affaires culturelles par le général de Gaulle et impulse une véritable politique publique de la culture. L'écrivain ministre déclare à la tribune de l'Assemblée nationale qu'il

s'agit de faire, pour la démocratisation de la culture, ce que la III<sup>e</sup> République avait réalisé, dans sa volonté républicaine, pour l'enseignement.

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, cette triple dimension des politiques culturelles n'a rien perdu de son actualité. Bien au contraire, chacun de ces objectifs peut à présent s'appuyer sur des moyens accrus, mais l'État n'agit plus seul dans ce domaine.

### **VIII.i. Les acteurs**

#### **L'État**

Les sommes allouées au ministère de la Culture ont progressivement augmenté au cours des années, après avoir doublé au début des années quatre-vingt, et s'élevaient en 2003 à 2,49 milliards d'euros. Si l'on y ajoute les dépenses de nature culturelle effectuées par d'autres ministères (ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, par exemple) ou déléguées à des organismes tiers (Centre national de la recherche scientifique - CNRS - par exemple), ainsi que les crédits qui passent par le canal de l'action sociale, de l'aménagement de la ville et des espaces ruraux et du développement touristique, on peut considérer que près de 6,1 milliards d'euros par an sont consacrés par l'État au financement de la culture.

Parallèlement à cette augmentation des crédits, les services du ministère de la Culture ont été réorganisés. Ils employaient en 2003 plus de 14 000 personnes, et couvrent patrimoine et architecture, musées, archives, musique, danse, théâtre et spectacles, arts plastiques, livres et lecture. La formation des experts et des responsables de cette administration a également été l'objet d'efforts dont témoigne, par exemple, la création en 1990 de l'École nationale du patrimoine devenue l'Institut national du patrimoine en 2001.

#### **Les collectivités locales**

Les compétences des collectivités locales en matière culturelle et leurs moyens d'intervention ont été élargis par les lois de décentralisation de 1982-1983. Les budgets culturels des départements et des régions ont été multipliés par cinq au cours des années quatre-vingt et ceux des communes par plus de deux. Globalement, la contribution des collectivités locales au financement de la culture dépasse aujourd'hui celle de l'État (50,3 % contre 49,7 %). La mise en commun de leurs moyens et de ceux de l'État exerce, incontestablement, un effet multiplicateur et la culture bénéficie ainsi d'environ 12,6 milliards d'euros par an.

Les villes jouent un rôle primordial, assurant 40 % du financement public de la culture, avec une contribution annuelle de plus de 4,57 milliards d'euros. A elle seule, la municipalité de Paris consacre un budget de 249 millions d'euros, mais de nombreuses villes de province - notamment les métropoles régionales - ont aussi consenti de gros efforts financiers tant pour sauvegarder le patrimoine que pour développer des animations spécifiques et soutenir la création. Plusieurs villes abritent aussi des institutions culturelles de rang national, voire international : musées d'art moderne à Lyon, Saint-Étienne et Grenoble, École nationale de la photographie à Arles, École nationale supérieure de danse à Marseille, Centre national de la bande dessinée à Angoulême, Archives du monde du travail à Roubaix, musée Matisse à Nice. Les collectivités locales assurent désormais, dans une logique de partenariat avec l'État, un rôle essentiel dans l'animation de la vie culturelle du pays. L'épanouissement progressif de la culture sur tout le territoire national contraste ainsi avec une longue tradition d'hégémonie parisienne.

#### **Les associations et les entreprises**

L'engagement des associations et des entreprises en faveur de la culture doit aussi être souligné. Les premières (environ 157 000 dans les secteurs culturels) emploient près de 20 000 salariés et sont le plus souvent subventionnées par l'État et les collectivités locales. Elles contribuent à drainer le public vers les manifestations les plus diverses et aident à former des amateurs susceptibles de devenir de véritables professionnels. C'est à leur initiative, le plus souvent, que de nombreux festivals sont organisés un peu

partout en France. Certaines associations sont spécifiques à un monument ou un musée et sont parties prenantes dans des opérations de restauration qui associent souvent des partenaires étrangers et des actions de mécénat, comme c'est le cas pour la longue et patiente restauration du château de Versailles.

Le mécénat privé est un phénomène ancien en matière culturelle mais le développement du mécénat d'entreprise, à l'image de ce qui se passe depuis longtemps aux États-Unis, est plus récent et demeure modeste. Par la loi du 23 juillet 1987, l'État a d'ailleurs institué un cadre légal pour ces opérations qui mobilisent dans le domaine de la culture 1 200 entreprises qui engagent 198 millions d'euros. La loi du 4 janvier 2002 sur les musées a instauré des dispositions fiscales visant à développer le mécénat d'entreprise. La société PGA Holding a été la première à avoir recours à ces dispositions pour permettre l'acquisition en janvier 2003 des Plaisirs champêtres, un fleuron de la décoration peinte du XVIII<sup>e</sup> siècle. La création de fondations ou le financement d'opérations de prestige font aujourd'hui partie de la politique de communication de beaucoup de grands groupes. Le mécénat s'affirme de plus en plus comme un projet produit conjointement par les entreprises et les acteurs culturels. De nombreuses fondations créées par des entreprises jouent un rôle important dans l'organisation de manifestations et l'aide aux jeunes créateurs. De même, de coûteuses opérations de sauvegarde du patrimoine sont prises en charge ou cofinancées par des entreprises françaises comme étrangères : EDF a ainsi participé à la restauration du dôme des Invalides, Kodak à la reproduction de la grotte de Lascaux et, en 1998, la NTV japonaise s'est engagée dans un programme de rénovation de la salle de la Joconde au musée du Louvre. Depuis 1994, BNP-Paribas mène, en partenariat avec la Direction des musées de France, un programme de restauration des chefs-d'œuvre des musées de province. La galerie des Glaces du château de Versailles va être restaurée par le groupe Vinci dans le cadre de la plus importante opération de mécénat culturel jamais réalisée en France. Le début des travaux, d'un montant de 10 millions d'euros, est prévu au printemps 2004 pour s'achever fin 2008.

### **VIII.ii. La culture, un secteur d'activité à part entière**

Chaque année, les Français dépensent près de 24 milliards d'euros dans l'acquisition de matériels et de supports audiovisuels, ainsi que dans l'achat de livres, de journaux, de revues et de places de spectacles. La part du budget des ménages consacrée aux dépenses culturelles (1 000 euros par an soit 3,5 % de leur budget) est en hausse depuis une décennie.

A cette consommation culturelle des ménages, il faut ajouter celle des entreprises, de l'État et des collectivités territoriales, ce qui représente au total un marché proche de 30,5 milliards d'euros.

Les industries et les services qui satisfont à cette demande sont donc devenus un secteur à part entière de l'économie qui emploie plus de 440 000 personnes et connaît, de plus, une croissance soutenue.

Au nombre des activités économiques touchant à la culture et aux arts, on trouve en tête la presse, l'édition et les industries graphiques (avec un chiffre d'affaires de plus de 15,2 milliards d'euros), suivies par les activités audiovisuelles : télévision, industries du disque, cinéma (chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 10,67 milliards d'euros). La concentration de l'édition (Groupe Hachette) laisse subsister des éditeurs de taille moyenne (Albin Michel, Gallimard, Le Seuil) qui peuvent s'appuyer sur des catalogues prestigieux. En région, quelques éditeurs, comme Actes Sud, ont su contourner l'extrême centralisation parisienne.

Le marché de l'art représente lui aussi un enjeu économique non négligeable. Le marché des enchères a été réformé en 2000 et a dû s'ouvrir à la concurrence internationale. Le nombre des galeries d'art a doublé en province au cours des années quatre-vingt, tandis qu'apparaissaient à Paris, aux côtés des secteurs traditionnels du faubourg Saint-Honoré et de Saint-Germain-des-Prés, deux nouveaux quartiers pour le commerce de l'art : celui de Beaubourg et celui de la Bastille.

### **VIII.iii. Mémoire et patrimoine**

La notion de patrimoine s'est progressivement élargie pour recouvrir désormais de nombreux témoignages du passé jusqu'ici négligés mais comporte aussi une dimension esthétique, qui touche en particulier aux paysages. Les missions traditionnelles de conservation du patrimoine concernant les monuments publics, les édifices religieux et les sites archéologiques restent cependant centrales et s'appuient sur des moyens accrus et la mise en œuvre de techniques de plus en plus sophistiquées.

## Conservation, restauration, archéologie

D'importants programmes thématiques, engagés notamment en faveur des cathédrales et des parcs et jardins, montrent que le patrimoine classique n'est pas négligé. Globalement le nombre d'inscriptions à l'Inventaire des monuments historiques s'est accru au rythme de plusieurs centaines par an depuis 1980 et on compte actuellement plus de 40 100 bâtiments classés ou inscrits.

La restauration est au cœur de l'activité de la Direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la Culture, qui s'appuie sur les techniques élaborées par des laboratoires français et étrangers. Tous les supports traditionnellement fragiles ou menacés par les outrages du temps - pierres, vitraux, parois ou murs peints, tissus... -, bénéficient de l'attention des chercheurs. Quelques réalisations exemplaires montrent les progrès effectués dans ce domaine comme la restauration de la façade de l'Opéra Garnier (Paris), du Parlement de Bretagne ou de la Fontaine des mers, place de la Concorde à Paris.

Dans le domaine de l'archéologie, plus de 305 000 sites sont actuellement répertoriés sur l'ensemble du territoire ; leur exploitation permet d'explorer jusqu'aux origines du patrimoine national. Des découvertes importantes ont permis de renouveler notre connaissance de la période néolithique et de l'âge du fer : sur les rives de la Seine, en amont de Paris, trois pirogues miraculeusement conservées ont été mises au jour ; sur le chantier du lac de Chalain, dans le Jura, ont pu être reconstituées les maisons sur pilotis caractéristiques de cette période ; à la Combe d'Arc enfin, un somptueux bestiaire mis au jour fin 1994 égale celui de Lascaux. L'archéologie médiévale a profité des travaux d'urbanisme réalisés dans plusieurs villes : à Paris, les travaux d'aménagement du Grand Louvre ont donné lieu à des fouilles sans précédent et ont permis de trouver d'importants vestiges de cette époque, notamment ceux du donjon érigé par Philippe Auguste à la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

## Nouveaux objets

Insensiblement, la notion même de patrimoine s'est élargie au cours des dernières décennies, pour englober tout un ensemble de repères autrefois négligés : les arts et traditions populaires, l'architecture urbaine de la fin du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, l'architecture industrielle et finalement tous les lieux de l'activité humaine qu'il convient d'arracher à l'oubli, y compris actuellement les paysages ruraux emblématiques de certaines provinces. L'impulsion est d'abord venue des ethnologues, soucieux de préserver le témoignage des modes de vie des sociétés rurales. C'est à l'un d'entre eux, Georges-Henri Rivière, aidé par Claude Lévi-Strauss, que l'on doit la création, sur le site du Jardin d'acclimatation à Paris, du Musée des arts et traditions populaires. Le patrimoine rural est considéré comme un outil de développement local.

Cet exemple a été suivi partout en France afin de conserver la mémoire des pratiques régionales et locales : c'est l'objet du Musée camarguais, entre Provence et Languedoc, du Musée dauphinois dans les Alpes, ou encore des nombreux écomusées qui se sont ouverts récemment dans la plupart des régions. La mission du Patrimoine ethnologique veille à préserver la mémoire de ces traditions séculaires.

Les centres villes font l'objet de protections spécifiques depuis la loi Malraux de 1962, qui instaure les procédures de réhabilitation dans les programmes d'aménagement du tissu urbain. Mais l'ancienneté ou la présence de monuments ne sont plus les seuls critères de préservation et les paysages industriels et urbains, caractéristiques des deux derniers siècles, sont aujourd'hui sauvegardés. Dans les bassins houillers de l'Est et du Nord, l'État et les collectivités locales se sont efforcés de préserver les lieux symbolisant l'histoire de la mine et des luttes sociales qui lui sont attachées : le carreau Simon à Forbach, ou celui de Denain qui inspira à Zola l'atmosphère de son roman *Germinal*. Enfin, de nombreux bâtiments ou sites urbains présentant un intérêt architectural ou historique sont à leur tour entrés dans le champ du patrimoine : gares, restaurants, salles de spectacles et même anciennes maisons closes peuvent être classés monuments historiques s'ils sont un témoignage caractéristique d'une époque et d'une société.

## Nouveaux supports

La France, patrie de Niepce, de Daguerre, de Nadar, de Doisneau et de Cartier-Bresson, ne peut négliger l'art de la photographie dont elle demeure une terre d'élection. Au fort de Saint-Cyr, près de Versailles, sont stockés depuis 1981 plus de cinq millions de négatifs, œuvres des plus grands photographes.

L'une des tâches du Patrimoine photographique, association créée par le ministère de la Culture, est d'acquérir ou de gérer des fonds qui ont marqué l'histoire de la photographie, comme la collection de reportages photographiques autour du monde, financés entre 1910 et 1931, par le mécène Albert Kahn, ou comme la collection Harcourt, qui comporte trois mille portraits de personnalités du cinéma, de la musique, la chanson, la danse, la littérature, l'art, la politique... réalisés de 1934 à 1991. Entre 1909 et 1931, le mécène financera de nombreux reportages photographiques dans cinquante pays, pour constituer une bibliothèque d'images fixes et animées dans le but de conserver " des aspects, des pratiques et des modes de l'activité humaine dont la disparition fatale n'est plus qu'une question de temps ". Ces archives contiennent 72 000 auto-chromes et 170 000 mètres de films.

Elle a également bénéficié de la générosité de photographes illustres, celle de Jacques-Henri Lartigue laissant plus de quatre-vingts années de clichés allant de la République d'Émile Loubet (1899-1906) à celle de François Mitterrand ; celle d'Amélie Galup, qui fixa sur quelque 2 800 plaques de verre une société rurale au travail ou en fête entre 1895 et 1920 ; ou encore celle de Willy Ronis, témoin des quartiers populaires de Paris dans les années cinquante. Par ailleurs, afin d'assurer son rôle de témoin, le Centre Georges Pompidou pratique une politique d'achat systématique de photographies contemporaines.

Le cinéma a, lui aussi, un patrimoine à défendre. Henri Langlois, fondateur de la cinémathèque française, fut l'un des précurseurs de la mémoire du cinéma. Les copies de films sont systématiquement confiées au Centre national de la cinématographie (CNC), mais leur support photochimique soulève de délicats problèmes de conservation et, le cas échéant, de restauration. Lancé en 1991, un plan d'urgence a permis de sauvegarder et de restaurer plus de 8 000 films tournés avant 1950. Parmi les œuvres qui ont pu ainsi échapper à la destruction et ont été restaurées figurent des chefs-d'œuvre du cinéma comme le Napoléon (1927) d'Abel Gance ou L'Atalante (1934) de Jean Vigo. Un programme de sauvegarde et de restauration d'œuvres plus récentes a également été mis en place.

La France bénéficie d'une longue tradition de conservation systématique des archives et des documents imprimés, qui a été étendue au XX<sup>e</sup> siècle à la photographie et au cinéma : c'est ce que l'on appelle le dépôt légal. Ce système, réorganisé par la loi du 20 juin 1992, paraît une fois encore symptomatique de l'extension de la notion de patrimoine : le dépôt légal s'étend désormais aux documents audiovisuels et sonores, diffusés par les principales chaînes de radio et de télévision, ainsi qu'aux logiciels informatiques, aux jeux vidéos, aux cédéroms... et même à titre expérimental à l'internet. Le besoin de conserver une mémoire photographique pour les générations futures n'est pas oublié et, depuis sa création en 1992, l'Observatoire photographique du territoire répertorie les modifications de l'environnement de sites caractéristiques de la géographie nationale.

### **Le goût de l'histoire**

Peut-être cet intense effort de conservation du patrimoine doit-il être rapproché de l'engouement aujourd'hui manifesté en France pour l'histoire, qu'elle soit nationale, régionale ou même familiale avec le développement des recherches généalogiques. L'École historique française, qui a su rencontrer un large public, possède une renommée internationale que symbolisent quelques historiens comme Fernand Braudel, Georges Duby, Jacques Le Goff ou François Furet.

Ces dernières années ont été ponctuées par de nombreuses manifestations commémorant de grands événements nationaux : millénaire capétien (1987), bicentenaire de la Révolution française (1989), cinquantième anniversaire des débarquements de Normandie et de la Libération de la France (1994-1995), bicentenaire de la naissance de Victor Hugo (2002), centenaire de la mort de Paul Gauguin (2003). Ces célébrations rencontrent un large succès public, attesté par la multiplication des initiatives locales : expositions, colloques, concerts, fêtes et reconstitutions. On a pu parler " d'ère de la commémoration " et même de " ruée vers le passé " pour décrire ce nouvel attachement des Français à leur mémoire collective. Le Panthéon, monument parisien consacré au souvenir des grands hommes, a accueilli André Malraux en 1996 et Alexandre Dumas en 2002.

### **VIII.iv. Les arts plastiques et l'architecture**



Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les créateurs français ont joué un rôle décisif dans l'écllosion de la peinture moderne : ainsi les œuvres des Impressionnistes, de Cézanne et des Fauves ont inspiré le mouvement cubiste. En témoigne aujourd'hui l'afflux des amateurs visitant par millions chaque année le Louvre, le Musée d'Orsay, le Musée national d'art moderne du Centre Georges Pompidou ou le Musée Picasso à Paris.

Paris a longtemps exercé un très fort pouvoir d'attraction sur les artistes comme Van Gogh, Picasso, Miro, Van Dongen, Modigliani, Soutine, Chagall, Brancusi, Giacometti, Dali et bien d'autres, venus du monde entier poursuivre leurs travaux dans les ateliers de Montparnasse ou de Montmartre.

Au lendemain des années cinquante, à la faveur du bouillonnement des tendances et des écoles picturales qui, de l'abstraction géométrique au pop'art, révolutionne une nouvelle fois l'art moderne, Paris a sans doute cédé la place à New York comme foyer des avant-gardes plastiques, mais la création française n'en est pas moins active ; les œuvres de Christian Boltanski, Daniel Buren, Pierre Soulages, César ou Ipoustéguy ont acquis une reconnaissance internationale. La jeune génération continue d'apporter sa contribution aux grandes tendances de l'art contemporain. Les galeries françaises, concentrées à Paris, conservent leur caractère de petite entreprise tout en s'ouvrant vers l'exportation. Depuis 2001, Christie's et Sotheby's, maisons d'envergure internationale, organisent des ventes en France. La Foire internationale d'art contemporain de Paris (FIAC), créée en 1974, a contribué à la reconnaissance de l'art contemporain en France. Au sein d'un marché de l'art, marqué par une internationalisation croissante, la France joue un rôle modeste, mais réel.

L'encouragement qu'apportent les pouvoirs publics à cette activité créatrice s'exprime d'abord à travers l'enseignement artistique et les facilités accordées aux jeunes artistes : allocations d'études et bourses de prestige, comme celle qui ouvre l'accès à l'Académie de France à Rome, établie à la Villa Médicis. Il se manifeste aussi par différentes aides à l'édition ou à la première exposition attribuées aux artistes et professionnels dans tous les domaines de la création artistique contemporaine par le Fonds d'incitation à la création (FIACRE) du ministère de la Culture. Trente-trois centres d'art contemporain, soutenus par les pouvoirs publics, développent des activités d'exposition, d'édition, d'accueil d'artistes et de sensibilisation. En janvier 2002, le site de création contemporaine du Palais de Tokyo a ouvert ses portes afin de mieux faire connaître au public la création contemporaine.

Enfin, depuis les années quatre-vingt, le soutien de l'État mécène s'est traduit par la relance d'une pratique tombée en désuétude, la commande publique, et par une politique de grands travaux. Certaines des commandes publiques passées aux artistes contemporains ont connu un retentissement spectaculaire : les colonnes de Daniel Buren au Palais-Royal ont été, des mois durant, l'objet de polémiques vivifiantes, rappelant l'émoi qu'avait suscité, un siècle plus tôt, l'érection de la statue de Balzac par Rodin.

Pour s'en tenir à Paris, on peut également mentionner les accumulations d'Arman sur le parvis de la gare Saint-Lazare, l'hommage à Picasso par César, la Tour aux figures de Jean Dubuffet dans l'île Saint-Germain, le rideau de scène du théâtre de l'Athénée peint par Jean-Pierre Chambas ou l'Arbre des voyelles, dans le jardin des Tuileries, de Giuseppe Penone.

Enfin les grands travaux, entrepris depuis le début des années quatre-vingt, répondent à la volonté de stimuler l'imagination d'architectes venus du monde entier : le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou avait été construit, dans les années soixante-dix, par le Britannique Richard Rogers et l'Italien Renzo Piano.

L'ancienne gare d'Orsay à Paris, symbole de l'architecture ferroviaire de la fin du siècle dernier, a été transformée pour accueillir les collections du XIX<sup>e</sup> siècle au Musée d'Orsay, œuvre de trois architectes français et d'une architecte italienne, inauguré en 1986. A son tour, le plus célèbre des musées parisiens a fait peau neuve à l'occasion de son bicentenaire en 1993, et le Grand Louvre a été entièrement réaménagé par l'architecte américain Pei. Symbolisé par sa pyramide de verre, cet ouvrage forme l'axe de la somptueuse perspective qui traverse les jardins des Tuileries et les Champs-Élysées et débouche sur la Grande Arche de La Défense conçue par l'architecte danois Von Spreckelsen. Au nord de la ville, le parc de La Villette, imaginé par Bernard Tschumi, se présente comme une ville-jardin intégrant toute une série d'édifices : du Zénith qui accueille les grands spectacles de variétés, à l'étonnante Géode (salle de " cinéma total ") d'Adrien Fainsilber et à la Cité de la musique, " architecture pour le son " selon la formule de son auteur, Christian de Portzamparc. Enfin les rives de la Seine, en amont de Notre-Dame, retiennent-elles aussi l'attention, désormais bordées par l'Institut du monde arabe (IMA) de Jean Nouvel et par le nouveau siège du ministère des Finances de Paul Chemetov à Bercy. En retrait se dressent l'Opéra Bastille (1989),

construit par l'architecte Carlos Ott, et les quatre tours de la Bibliothèque nationale de France (BNF), conçue par Dominique Perrault, qui a ouvert ses portes au public en 1996. Le futur Musée du Quai Branly, construit par Jean Nouvel et le paysagiste Gilles Clément, destiné à donner aux arts d'Afrique, des Amériques et d'Asie leur juste place dans les institutions muséographiques françaises sera ouvert en 2004. Quant à la cité de l'architecture et du patrimoine imaginée par l'architecte Jean-Louis Cohen, elle verra le jour en 2005.

La province n'est pas en reste avec des réalisations comme le réaménagement de l'Opéra de Lyon par Jean Nouvel en 1986, ou la construction du Carré d'Art à Nîmes conçue en 1993 par Norman Foster.

### VIII.v. La danse

A l'instar de la musique, la danse échappe de plus en plus aux classifications rigides entre classique et moderne. Le Ballet de l'Opéra de Paris a conservé sa longue tradition d'excellence et son école de danse est devenue sous l'impulsion de Claude Bessy l'une des premières au monde. Grâce à de nombreuses compagnies, créées depuis vingt ans, la chorégraphie a été renouvelée en profondeur. Maurice Béjart a réinventé à sa manière l'univers de la danse. D'autres, à sa suite, ont marqué cet art de leur empreinte, de Régine Chopinot à Jean-Claude Gallota, de Dominique Bagouet à Angelin Preljocaj, de Sylvie Guillem à Marie-Claude Pietragalla. La danse en France s'est enrichie également des expériences menées à l'étranger par William Forsythe, Merce Cunningham ou Pina Bausch, régulièrement accueillis et fêtés sur les scènes de Paris et de province. Le Centre national de la danse, créé en 1998, remplit de nombreuses missions au service de la création, de la diffusion, de la formation et de la recherche de la culture chorégraphique et des métiers de la danse.

### VIII.vi. La musique

L'engouement collectif pour la musique, favorisé par les progrès techniques, recouvre les préférences les plus diverses. L'univers musical du plus grand nombre est plus diversifié que jadis. La scène techno française (Laurent Garnier, Daft Punk) enregistre un véritable succès international. La chanson française ne se résume pas à la seule variété qui reste très populaire. Toutes les formes musicales, des plus classiques aux plus populaires, comme le rock, la variété, le raï ou le rap, sont encouragées par les pouvoirs publics. L'État soutient aussi bien le Centre de musique baroque de Versailles que le Centre national du patrimoine de la chanson et des variétés, l'Orchestre national de jazz ou le Centre d'information du rock et des variétés.

Dans le domaine de la musique savante, la création contemporaine a gagné de nouveaux publics à travers les œuvres d'Olivier Messiaen, de Pierre Boulez, Yannis Xenakis ou Henri Dutilleux. Cette activité créatrice se poursuit au sein de l'Institut de recherche et de coordination acoustique/musique (IRCAM). L'Ensemble intercontemporain permet la promotion de ce répertoire du XX<sup>e</sup> siècle grâce à ses tournées en France et à l'étranger.

L'art lyrique a également bénéficié de la sollicitude publique ces dernières années. L'Opéra Bastille, ouvert à Paris en 1988, dispose des équipements techniques les plus modernes et peut accueillir dans sa grande salle 2 700 spectateurs. L'orchestre national du Capitole de Toulouse, celui de Lille ou l'orchestre philharmonique de Strasbourg ont acquis une réputation internationale.

A Paris, l'Opéra comique se consacre au répertoire français et le Châtelet, ancien temple de l'opérette, alterne récitals, concerts et opéras tandis que le Palais Garnier est voué davantage à l'art chorégraphique. En province, signalons l'activité du Théâtre français de la musique à Compiègne, qui s'affirme comme un lieu d'importance pour le patrimoine lyrique français. Les Opéras de Lyon, Toulouse, Rouen, Nantes, etc., continuent d'offrir des productions de haute qualité.

### VIII.vii. Le cinéma

En 1995, le cinéma a fêté ses 100 ans : c'est en effet le 28 décembre 1895 qu'eut lieu sur les grands boulevards de Paris, au Grand Café, la première projection payante organisée par les frères Lumière, qui avaient enregistré sur pellicule les premières images animées de la Sortie des usines Lumière. Berceau du Septième Art, la France demeure une de ses terres d'élection et lui a donné quelques-unes de ses figures

légendaires : de Méliès, génial précurseur, à la génération du réalisme poétique des années trente (Renoir, Carné, Prévert), puis à la nouvelle vague des années soixante (Truffaut, Godard, Chabrol, Malle, Rohmer). Cette tradition française du cinéma d'auteur s'est également enrichie de brillantes réussites industrielles (Pathé, Gaumont) et de stars revêtues d'une aura internationale comme Brigitte Bardot, Yves Montand, Gérard Depardieu ou Catherine Deneuve.

En 2002, le cinéma a enregistré quelque 184,5 millions d'entrées sur le territoire national et réalisé 893 millions d'euros de recettes en salle ; 58,4 % des Français vont au cinéma au moins une fois dans l'année et 34,6 % au moins une fois par mois. La fréquentation connaît ainsi une embellie et retrouve le niveau qu'elle atteignait dans les années quatre-vingt mais, sur la longue durée, elle connaît un recul tendanciel du fait de la concurrence de la télévision et de la vidéo.

Le cinéma français continue ainsi à jouer un rôle international reconnu. Il a bénéficié d'un système très complet de soutien à la création, à la production et à la distribution, organisé sous l'égide du CNC. Celui-ci redistribue les ressources tirées d'une taxe sur les recettes en salles, sur les ventes de cassettes vidéo et sur la diffusion des films par la télévision. La procédure d'avance sur recettes, symbole de ce dispositif de soutien, permet aussi d'encourager les nouveaux talents et de compléter, pour des projets ambitieux, les financements classiques du circuit normal de la production. Cette politique se traduit en termes quantitatifs. Équipée de plus de 5 240 salles de cinéma - dont 97 multiplexes -, la France est un des pays qui disposent du réseau de salles le plus dense.

Le nombre des longs métrages produits chaque année dépasse 120, dont à peu près un tiers de premiers films. Enfin, situation unique en Europe, les films français représentaient, en 2000, 28,5 % des entrées en salles, ce qui traduit une bonne résistance de la production française face aux films américains, qui ont une situation quasi monopolistique sur de nombreux marchés étrangers. Le succès du DVD, qui s'est affirmé en 2002 et poursuivi en 2003, inaugure un nouveau bouleversement profond du mode de diffusion des films. Une " nouvelle cinéphilie " se développe.

La vitalité de la création cinématographique française est symbolisée par quelques réalisateurs dont l'œuvre est très personnelle, qu'il s'agisse de Bertrand Tavernier, Maurice Pialat, Bertrand Blier, André Téchiné, Alain Resnais, Éric Rohmer, Claude Chabrol ou de Jean-Jacques Beineix. Le cinéma populaire de qualité a aussi ses talents avec Jean-Paul Rappeneau, Claude Berri, Claude Lelouch ou Patrice Leconte dont les films ont reçu du public un accueil enthousiaste.

Réussite aussi, pour les films comiques dans lesquels se sont illustrés des comédiens comme Josiane Balasko, Michel Blanc, Christian Clavier, Gérard Jugnot, Thierry Lhermitte, le genre ayant renoué en 1993, avec *Les Visiteurs*, rencontrant un succès qu'il n'avait pas connu depuis les années soixante. En 2002, *Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre* d'Alain Chabat a réuni plus de 14,2 millions de spectateurs. Quant au *Fabuleux destin d'Amélie Poulain* de Jean-Pierre Jeunet, il a réalisé 8 millions d'entrées en France et près de 20 millions à l'étranger.

Par ailleurs, quelques réalisateurs se sont forgés une réputation internationale tels Jean-Jacques Annaud ou Luc Besson. Enfin, une nouvelle génération s'affirme avec Olivier Assayas, Cédric Klapisch, Arnaud Desplechin, Manuel Poirier, François Ozon, Olivier Dahan, Mathieu Kassovitz ou Agnès Jaoui, tandis que la relève se prépare au sein de la Fondation européenne des métiers de l'image et du son (FEMIS), école installée au Palais de Tokyo à Paris.

### VIII.viii. Le théâtre

Selon une tradition qui remonte au Théâtre libre d'Antoine et qui s'est poursuivie avec l'œuvre du Cartel (Gémier, Copeau, Baty, Jouvet) dans l'entre-deux-guerres, puis avec le TNP de Jean Vilar après la Libération, le dynamisme de l'art dramatique français doit beaucoup aux grands metteurs en scène qui inspirent ses orientations.

Antoine Vitez, prématurément disparu en 1990, a formé des générations d'acteurs et renouvelé l'approche du répertoire, de Molière à Hugo, d'Aragon à Claudel. D'autres personnalités ont également enrichi la scène française de leurs expériences : Marcel Maréchal directeur des Tréteaux de France (Paris), Ariane Mnouchkine à la Cartoucherie de Vincennes, Peter Brook aux Bouffes du Nord (Paris), Jorge Lavelli au Théâtre de la Colline à Paris, Georges Lavaudant à l'Odéon, Jacques Nichet à Toulouse, Jérôme Savary au Théâtre de Chaillot à Paris, Bernard Sobel à Gennevilliers. Comme Daniel Mesguich, Patrice Chéreau,



Jean-Pierre Vincent, Gildas Bourdet ou Jacques Lassalle, tous continuent d'animer avec passion les scènes françaises. Une nouvelle génération (Christian Schiaretti à Villeurbanne, Stéphane Braunschweig à Strasbourg, Didier Bezace à Aubervilliers, Robert Cantarella à Dijon) s'affirme également. Plusieurs auteurs (Xavier Durringer, Philippe Minyana, Valère Novarina, Michel Vinaver) font vivre le théâtre contemporain.

Cette énumération ne donne qu'une faible idée du nombre et de la diversité des spectacles présentés chaque année. Il existe en effet 44 centres dramatiques, 250 compagnies conventionnées, 599 compagnies subventionnées. Globalement, le nombre des compagnies indépendantes a triplé au cours des années quatre-vingt et dépasse largement le millier. Enfin, de nombreuses salles ont été ouvertes, modernisées ou restaurées ces dernières années, que ce soit à Paris (Théâtre national de la Colline) ou en province (Théâtre du Port de la Lune à Bordeaux, Théâtre de la Salamandre à Lille, Nouveau Théâtre de Nice, etc.). Soixante-dix " Scènes nationales ", soutenues par l'État et les collectivités locales, proposent une programmation pluridisciplinaire, orientée vers la création contemporaine.

Autre spectacle vivant, le cirque s'est renouvelé. Des compagnies comme le cirque Plume, Archaos et le Cabaret équestre Zingaro ont bouleversé ce genre. Plusieurs écoles ont fleuri et le cirque Gruss, soucieux de la tradition des chapiteaux, a su reprendre le flambeau. " L'An-née des arts du cirque " (été 2001- été 2002) a témoigné de la volonté de l'État de soutenir le cirque dans ses esthétiques, dans son économie et dans son rôle culturel. En 2003, la première académie française de spectacle équestre, qui se partagera entre un enseignement artistique pluridisciplinaire et les représentations, a été installée dans les Grandes Écuries du château de Versailles, dessinées par Mansart pour les chevaux de Louis XIV.

### VIII.ix. Livre et Ecrit

#### Les Lettres françaises : tradition et modernité

Les écrivains d'aujourd'hui doivent assurer la relève d'une brillante génération de classiques contemporains : Gide, Sartre, Camus, Céline, Cohen, Aragon, Malraux, Mauriac, Anouilh, Beckett, Genet ou Montherlant.

La tâche est d'autant plus ardue que l'époque n'est pas marquée, comme au temps du surréalisme, par l'existence de courants clairement identifiés, moins encore d'écoles. Certes la tribu des " hussards ", orpheline de Roger Nimier, d'Antoine Blondin et de Jacques Laurent, compte encore sur Michel Déon pour prolonger la tradition anticonformiste forgée dans l'immédiat après-guerre. De leur côté, les écrivains du nouveau roman des années cinquante tels Michel Butor, Alain Robbe-Grillet et Nathalie Sarraute ont poursuivi leurs expériences littéraires, tandis que l'œuvre de Claude Simon trouvait une ultime consécration avec l'attribution du prix Nobel de littérature en 1985.

L'impression dominante est aujourd'hui celle d'un champ d'expériences singulières, chacun traçant d'œuvre en œuvre un sillon personnel. Julien Gracq qui poursuit, depuis la publication de *Au château d'Argol*, un dialogue solitaire avec la grande tradition classique, est de ce point de vue exemplaire. Mentionnons également Marguerite Yourcenar, première femme élue à l'Académie française qui a laissé une œuvre profondément enracinée dans l'histoire (*Mémoires d'Hadrien*, *L'œuvre au noir*), Marguerite Duras qui rencontra finalement le grand public avec la publication de *L'Amant*, Michel Tournier aussi, avec *Vendredi ou les limbes du Pacifique* et *Le Roi des aulnes*. Au sein de la génération suivante, Philippe Sollers, Jean-Marie Le Clézio, Patrick Modiano, Patrick Grainville, Pascal Quignard, Jean Échenoz, figurent parmi les valeurs les plus reconnues, mais depuis les années quatre-vingt se sont révélés des auteurs talentueux comme Erik Orsenna, Jean Rouault, Patrick Chamoiseau, Didier Van Cauwelaert, Daniel Pennac, Andreï Makine, Patrick Rambaud... Les débats suscités par les romans de Michel Houellebecq (*Les Particules élémentaires*, *Plateforme*) et Vincent Ravallec (*Cantique de la racaille*) témoignent du maintien de la critique littéraire.

Le roman reste le genre le plus apprécié du public, mais la France n'oublie pas la poésie : Aragon, Saint-John Perse, René Char, Jacques Prévert et Francis Ponge ne sont pas les derniers poètes français. Jean Tardieu, décédé en 1995, mais aussi Jacques Roubaud, Michel Deguy, Yves Bonnefoy, Jacques Reda, transforment cet immense héritage et résistent avec bonheur à un climat malheureusement peu propice à ce genre littéraire. La remise des prix littéraires à l'automne, et notamment du prix Goncourt, est un moment fort de la saison culturelle française.

### Trente ans de Prix Goncourt

Le Prix Goncourt est le plus célèbre des prix littéraires. Il a été fondé le 21 décembre 1903 par testament de l'historien écrivain Edmond de Goncourt en mémoire de son frère Jules. Il récompense un roman français publié dans l'année.

1972	Jean Carrière	L'Épervier de Maheux
1973	Jacques Chessex	L'ogre
1974	Pascal Lainé	La dentellière
1975	Émile Ajar	La vie devant soi
1976	Patrick Grainville	Les Flamboyants
1977	Didier Decoin	John l'Enfer
1978	Patrick Modiano	Rue des boutiques obscures
1979	Antonine Maillet	Pélagie-la-Charette
1980	Yves Navarre	Le jardin d'acclimatation
1981	Lucien Bodard	Anne-Marie
1982	Dominique Fernandez	Dans la main de l'ange
1983	Frédéric Tristan	Les Égarés
1984	Marguerite Duras	L'amant
1985	Yann Quéffelec	Les noces barbares
1986	Michel Host	Valet de nuit
1987	Tahar Ben Jelloun	La nuit sacrée
1988	Erik Orsenna	L'exposition coloniale
1989	Jean Vautrin	Un grand pas vers le Bon Dieu
1990	Jean Rouaud	Les champs d'honneur
1991	Pierre Combescot	Les filles du calvaire
1992	Patrick Chamoiseau	Texaco
1993	Amin Maalouf	Le rocher de Tanios
1994	Didier Van Cauwelaert	Un aller simple
1995	Andreï Makine	Le Testament français
1996	Pascale Roze	Le Chasseur zéro
1997	Patrick Rambaud	La Bataille
1998	Paule Constant	Confidence pour confidence
1999	Jean Echenoz	Je m'en vais
2000	Jean-Jacques Schuhl	Ingrid Caven
2001	Jean-Christophe Rufin	Rouge Brésil
2002	Pascal Quignard	Les ombres errantes
2003	Jacques-Pierre Amette	La Maîtresse de Brecht

### VIII.x. Publics et pratiques

Au renouvellement de la création s'ajoute l'élargissement des publics. D'une part, la consommation de biens culturels continue à être inégalement répartie selon l'âge, le niveau d'études, l'appartenance sociale ou l'origine géographique ; d'autre part, l'essor de la demande culturelle au sein de toutes les catégories sociales se traduit aussi bien par un équipement croissant des ménages en matériel audiovisuel que par l'augmentation de la fréquentation des musées et des salles de spectacles.

## L'accès à la culture

Les pouvoirs publics mènent une politique active de diffusion culturelle qui passe d'abord par un effort d'éducation et de formation auprès des plus jeunes. Le partenariat s'est renforcé entre les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale. La place réservée aux apprentissages artistiques - musique et arts plastiques principalement -, autrefois modeste, s'est fortement étendue au cours des années quatre-vingt. Un réseau très dense de conservatoires régionaux et municipaux permet, moyennant un faible coût, de pratiquer la musique, le théâtre et la danse. Enfin, plusieurs établissements d'excellence se consacrent à la formation des futurs professionnels : les deux Conservatoires nationaux supérieurs de musique, l'École nationale des beaux-arts, le Conservatoire national supérieur d'art dramatique, l'École nationale de la photographie et la FEMIS.

Les chaînes de télévision publiques ont depuis longtemps réservé une partie - même minime - de leurs programmes à la culture : l'émission littéraire " Apostrophes ", animée chaque vendredi pendant quinze ans par Bernard Pivot, a marqué son époque. Depuis 1992, le public bénéficie d'une chaîne spécifiquement consacrée à la culture, Arte, qui constitue la première expérience européenne de cette nature menée conjointement par la France et l'Allemagne, avec des programmes bilingues. Par ailleurs, Arte n'émettant qu'en soirée, une chaîne à vocation éducative, France 5, la chaîne du savoir, occupe désormais ce canal tout au long de la journée. La télévision tient une place croissante au sein des pratiques culturelles des Français.

## Les lieux de la culture

Pour attirer un public plus large de citoyens, André Malraux avait conçu dès le début des années soixante les maisons de la culture. Trente ans plus tard, les espaces à vocation culturelle se sont multipliés. Dans le domaine du théâtre, des efforts ont été consentis avec succès afin de monter ou de restaurer partout en France des lieux de création. Pour leur part, les salles de concert de rock et de music-hall accueillent en moyenne chaque année quinze millions de spectateurs. Le Parc omnisports de Paris Bercy a une capacité d'accueil de 15 000 personnes, mais des concerts géants peuvent être organisés dans des stades, comme le Stade de France à Saint-Denis qui peut offrir plus de 100 000 places en version spectacle. Les salles de type Zénith à Paris, Montpellier et Toulon connaissent un grand succès et se multiplient en France (Lyon, Marseille, Nancy, Caen, Tours...).

Les musées jouent eux aussi un rôle déterminant : une discipline nouvelle, la muséologie, s'est constituée afin de faire de ces temples du beau, voués à la conservation, des lieux de circulation et de promotion, largement ouverts au public. L'ouverture du Centre Georges Pompidou aux Halles, pour l'art contemporain, puis celles du Musée d'Orsay sur les quais de la Seine, consacré à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, du musée Picasso à l'hôtel Salé, de la Cité des sciences et de l'industrie à La Villette, ont stimulé l'ensemble des musées français. Depuis une vingtaine d'années, sous l'impulsion de l'État et des collectivités territoriales, un programme important de rénovation et de création de musées a été engagé à travers toute la France. Des moyens très importants ont également été consacrés à l'amélioration de la présentation des collections. Le paysage des musées s'est transformé et la fréquentation a augmenté, conséquence de cet effort d'enrichissement et de restauration des collections. La loi du 4 janvier 2002 a créé une appellation " Musées de France " destinée aux musées et correspondant à des critères scientifiques et culturels précis. Cette appellation doit constituer un label clairement identifiable par le public.

La réalisation de certains musées de province a été confiée à des architectes importants, par exemple le Musée d'art contemporain de Lyon, installé depuis 1995 dans un édifice conçu par Renzo Piano ou le Carré d'art à Nîmes, confié à Norman Foster en 1993.

L'œuvre majeure reste cependant le Grand Louvre qui représente plus de quinze ans de travaux et a permis de rendre la totalité du Palais du Louvre à sa fonction de musée tout en le modernisant. Au total, il existe 33 musées nationaux, dont 19 hors de Paris, et 535 musées spécialisés (archéologie, sciences, histoire...) et 543 musées polyvalents qui appartiennent le plus souvent aux collectivités locales. Leur succès est à la hauteur de l'attente : plus de 70 millions de visiteurs par an.

Ceux-ci se pressent pour admirer des chefs-d'œuvre qui font partie du patrimoine mondial de l'humanité mais aussi de grandes expositions temporaires dont les plus récentes furent consacrées à Picasso, Matisse, Monet, Chagall, Magritte, Gauguin, etc.

Les bibliothèques, devenues médiathèques, restent l'un des lieux de culture les plus fréquentés en France. Outre les bibliothèques scolaires et universitaires, il existe environ 3 000 bibliothèques municipales. Chaque département gère aussi une bibliothèque de prêt, l'ensemble des bibliothèques départementales disposant de près de 21 000 points de desserte dont 17 000 fixes et 4 000 itinérants, du type " bibliobus ". Paris dispose de bibliothèques prestigieuses comme celles du Centre Georges Pompidou, de l' Arsenal, les bibliothèques Sainte-Geneviève et Mazarine. La capitale s'est dotée de la Bibliothèque nationale de France, ouverte en 1996, d'une capacité de 30 millions d'ouvrages et qui accueille les fonds des départements livres, imprimés, des périodiques et de la phonothèque de l'ancienne Bibliothèque nationale Richelieu.

### **VIII.xi. Les fêtes de la culture**

La culture a aussi ses moments privilégiés. La Fête de la musique, lancée en 1982, symbolise un peu une nouvelle approche tendant à dépasser les habituels clivages entre le spectacle officiel organisé et la pratique populaire spontanée. Tous les 21 juin, elle rassemble des dizaines de milliers de musiciens professionnels ou amateurs, partout à travers les villes. Aujourd'hui, près de 80 pays ont repris cette initiative. Elle ne doit pas faire oublier les grands festivals d'été consacrés à l'opéra (Aix-en-Provence), au chant choral (Vaison-la-Romaine), au théâtre (Avignon) et à la musique contemporaine (Strasbourg). Les variétés et le rock ont également leurs grand-messes : le Printemps de Bourges est devenu une tradition, les Trans-Musicales de Rennes ont révélé Étienne Daho, Niagara ou Stéphan Eicher et les Francofolies de La Rochelle rassemblent les musiciens de l'espace francophone.

La Fête du cinéma, elle, a été créée en 1985. Manifestation de promotion exceptionnelle longue d'une semaine environ, elle permet, pour le prix d'une entrée, d'assister à une journée complète de projections. Elle tente de s'exporter à l'étranger, par le canal des ambassades et des Alliances françaises. Également importants, les festivals internationaux, et d'abord le Festival de Cannes, dont la Palme d'Or constitue sans doute la plus prestigieuse des consécration. Ce rendez-vous est devenu la vitrine incontestable et le pôle de convergence de tous les cinémas. Les manifestations cinématographiques se sont multipliées ces dernières années : festival de Gérardmer du film fantastique et de science-fiction, festival de Deauville consacré au cinéma américain et qui a pour pendant, aux États-Unis, le festival du film français à Sarasota, festival du film policier de Cognac ou encore festival du court métrage de Biarritz. Ces festivals constituent aussi de puissants leviers pour le développement du tourisme régional.

La littérature est également fêtée : " Lire en fête ", qui a succédé au " Temps des livres " en 1998, développe chaque année au mois d'octobre une série d'initiatives destinées à faire partager au plus grand nombre la passion de l'écrit. L'organisation du Salon du livre à Paris est par ailleurs l'occasion d'offrir au public, chaque année au mois de mars depuis 1981, la plus grande librairie de France : 1 200 éditeurs présentent sur 450 stands toute la gamme de leurs produits éditoriaux, de la littérature aux encyclopédies, du livre d'art aux collections pour la jeunesse.

Stimulés par cette réussite, une dizaine d'autres salons se sont implantés en province, à Brive, Bordeaux, Nantes, Le Mans, Saint-Étienne, Saint-Malo, Lyon ou Strasbourg... Le festival de la bande dessinée d'Angoulême, qui a fêté ses trente ans en janvier 2003, avec notamment des rétrospectives consacrées à Reiser et Hergé, est un événement attendu par tous les bédéphiles.

Le patrimoine, enfin, a une occasion privilégiée de dévoiler ses trésors au public. Une fois par an, au mois de septembre, les monuments ouvrent leurs portes aux visiteurs qui déambulent gratuitement dans les salons de l'Élysée ou de l'Institut de France, de l'Hôtel Matignon ou du Palais-Bourbon, de la Bibliothèque nationale ou de l'Opéra Bastille. Plusieurs millions de personnes profitent de l'occasion pour pénétrer dans quelque 8 300 édifices nationaux. Sur le même principe, le Printemps des musées attire chaque année des milliers de visiteurs dans les musées. Rendez-vous aux jardins donne chaque printemps aux jardiniers et au public l'occasion de partager leur amour des jardins, cet aspect trop peu connu du patrimoine français. Un programme de création de jardins contemporains a été lancé sur cinq ans afin de permettre aux artistes et paysagistes d'inventer dans des sites retenus de nouvelles formes de jardin.

### **VIII.xii. L'ouverture sur le monde**

La Joconde est le plus célèbre des tableaux exposés au Louvre : le chef-d'œuvre de Léonard de Vinci symbolise ainsi ce que la culture française doit, depuis toujours, aux créateurs des autres pays et aux influences étrangères. A l'aube du troisième millénaire, cette tradition d'ouverture réciproque ne se dément pas.

### Accéder à toutes les cultures

Le public manifeste avec régularité son goût pour les œuvres venues du monde entier : près de la moitié des ventes de disques et cassettes en France concerne les variétés internationales, tandis que les deux tiers des recettes des salles de cinéma proviennent de films étrangers. Ceux-ci sont le plus souvent américains, mais Paris est sans doute la seule ville du monde où le cinéphile peut, selon ses goûts et sa curiosité, visionner en version originale les œuvres, classiques ou récentes, venues d'Inde, d'Afrique, du Japon, de Chine ou d'Amérique latine, ainsi que de tous les pays européens.

Cet éclectisme se confirme dans de nombreux autres domaines. En témoigne l'accueil enthousiaste que trouvent en France les chorégraphes d'origine étrangère, suisse comme Gallotta, américains comme Merce Cunningham, William Forsythe ou Carolyn Carlson qui a dirigé le groupe de recherches de l'Opéra de Paris. La même remarque vaut pour le théâtre : avec le Britannique Peter Brook ou le Roumain Lucian Pintilie qui animent plusieurs scènes françaises d'importance. L'ancien théâtre de l'Odéon, rebaptisé Théâtre de l'Europe, est destiné à accueillir en priorité les spectacles représentant les grandes traditions scéniques étrangères. La même volonté d'ouverture prévaut dans le domaine des arts plastiques, comme le montre le succès rencontré par les expositions d'écoles ou d'artistes étrangers régulièrement organisées dans le cadre des musées nationaux. Le Centre Georges Pompidou s'est fait, depuis sa création, une spécialité des grandes rétrospectives consacrées à l'influence réciproque des cultures : de Paris-New York et Paris-Moscou voici quinze ans, jusqu'aux hommages plus récemment rendus aux figures cosmopolites de Borgès, d'Amado ou de Brancusi.

Les pouvoirs publics encouragent à leur tour ce goût des œuvres étrangères et s'efforcent de les faire mieux connaître du public français. Dans le domaine de la littérature, des efforts sont faits pour permettre aux éditeurs de s'affranchir des surcoûts résultant de la traduction : un Collège international des traducteurs a été créé à Arles en 1989 et a aidé à la publication de centaines de titres en langues étrangères. Par ailleurs, les opérations " Belles étrangères " permettent, deux à trois fois par an, de présenter aux lecteurs français telle ou telle littérature étrangère en invitant ses représentants les plus réputés : les écrivains des Pays-Bas, d'Israël, d'Égypte, de Suède, de Corée, du Brésil ont ainsi été fêtés. En 2003, " Djazaïr, une année de l'Algérie en France " a confirmé cette volonté d'ouverture aux autres cultures, tout comme " les années croisées " Chine-France qui se sont déroulées d'octobre 2003 à juillet 2004.

### Des affinités électives

Aucune culture, aucun continent n'est donc négligé. Il n'en existe pas moins certaines affinités électives qui expriment, aujourd'hui encore, la vitalité d'anciennes traditions d'échanges et de solidarités. Dans cette perspective, une place particulière doit être faite à la francophonie. Depuis que les ministres de la Culture de tous les pays francophones se sont réunis pour la première fois, en 1981 à Cotonou, se multiplient les initiatives destinées à renforcer les liens entre les créateurs et les publics de l'espace francophone. Le Festival international des francophonies de Limoges est ainsi devenu le rendez-vous annuel des théâtres francophones du monde entier, tandis que les Francofolies de La Rochelle accueillent toutes les tendances de la chanson d'expression française. La littérature de langue française n'est pas en reste, tant est importante la contribution que lui ont apportée les écrivains du monde entier. Sur les cinq continents, elle affirme une vitalité retrouvée : une dimension épique dans les récits des Antilles et de l'océan Indien, une gravité nouvelle chez les prosateurs du Maghreb et du Levant, un sens renouvelé du mystère chez les poètes africains. Il n'est qu'à évoquer pour s'en convaincre les œuvres de Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire, Tahar Ben Jelloun ou Mamadou Amathé Bâ.

Qu'ils aient ou non la langue française en partage, de nombreux pays du Sud entretiennent avec la France des relations culturelles privilégiées. Quelques lieux, quelques événements voués à la promotion de ces échanges méritent d'être évoqués : ainsi l'Institut du monde arabe ou la Maison de l'Amérique latine, à



Paris, rappellent tout ce qui rapproche la culture française de la Méditerranée et de la latinité. Le festival Musiques métisses d'Angoulême a également permis au public français de découvrir des groupes africains comme Touré Kounda ou Mory Kante, qui ont depuis acquis une véritable notoriété internationale. Le festival des Trois Continents à Nantes, chaque automne, présente une sélection de films d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud. Enfin, la Maison des cultures du monde, créée en 1982 à Paris, adresse ses invitations aux musiciens, artistes, danseurs et peintres du monde entier afin de leur permettre de se produire en France.

Au moment où les peuples d'Europe nouent des liens politiques et économiques toujours plus étroits, la France fait en sorte que la dimension culturelle ne soit pas négligée : dans ce but, elle soutient quelques grandes initiatives institutionnelles comme le rendez-vous annuel des capitales européennes de la culture (Lille en 2004) ou la mise en place du programme communautaire Média Plus de soutien au cinéma et à l'audiovisuel. Mais l'Europe de la culture, c'est également le foisonnement spontané des initiatives, des complicités et des rencontres : la multiplication des traductions, les coproductions cinématographiques en nombre croissant, la formation commune des jeunes créateurs...

### **VIII.xiii. Diversité culturelle**

Dès les années quatre-vingt-dix, les Français ont défendu la notion d'exception culturelle dans les relations internationales, à l'occasion des négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) lorsque se posa la question de savoir si la libéralisation des échanges devait s'appliquer aux biens et services culturels.

En affirmant que la culture ne pouvait être considérée comme une banale marchandise, en réclamant pour chaque État le droit d'encourager ses créateurs, la France entendait aider au maintien des diverses traditions qui constituent le patrimoine culturel de l'humanité.

C'est la même ambition qui inspire son action pour la diversité culturelle au sein des enceintes internationales vouées à la promotion de la culture, comme le Conseil de l'Europe, l'Unesco et Réseau international des politiques culturelles (RIPC) : favoriser la libre circulation des œuvres de l'esprit, tout en veillant à ce que chaque culture, bénéficiant d'une égale dignité, puisse assurer les conditions de sa survie et de son constant renouvellement.

La France souhaite que la diversité culturelle soit érigée en principe du droit international, et propose l'adoption par l'Unesco avant 2005 d'une convention mondiale sur la diversité culturelle.

*Source : d'après le site du [Ministère des Affaires étrangères](#).*